



## **Projet B\_A.1.2\_0126 OENOMED Cahier des charges N° 01 / 2023**

**Date de la première publication : 16 février 2023**

**Date de la deuxième publication : 1<sup>er</sup> mars 2023**

**Date limite d'envoi de la demande : 7 mars 2023  
(date de réception du mail de transmission faisant foi)**

Le syndicat AOC Languedoc, en tant que partenaire du projet « Qualification et Promotion des filières Vitivinicoles des Aires Protégées de la Méditerranée – OENOMED », financé dans le cadre du Programme IEV CTF MED Programme 2014-2020, lance un appel d'offres à travers le cahier des charges suivant :

### **CONSEIL EN CAMPAGNES PROMOTIONNELLES ET ADAPTATION DE LA STRATEGIE COMMERCIALE ET MARKETING POUR LES MPME FRANCAISES BENEFICIAIRES DU PROJET OENOMED**

#### **1- Description du projet**

Oenomed est un projet qui trouve ses racines dans l'importance du secteur vitivinicole pour la région méditerranéenne à plusieurs niveaux : économique, social et environnemental. En effet, les consommateurs de plus en plus écologiques font pression sur les producteurs de vin pour assurer une plus grande durabilité, comme en témoigne la demande croissante pour les vins biologiques et biodynamiques. Les MPME (micro, petites et moyennes entreprises) du secteur doivent relever ce défi si elles veulent rester compétitives.

OENOMED entend aider les MPME viti-vinicoles à se mettre au vert et à profiter des atouts naturels uniques des Aires Protégées Méditerranéennes. Ces Aires ont un potentiel énorme de valorisation pour les entreprises vertes et respectueuses de l'environnement. Le projet ambitionne de renforcer les MPME tant sur le plan technique que sur le plan économique, grâce à un label de qualité permettant d'identifier les vins produits par les MPME signataires des chartes de production OENOMED.



L'objectif général d'OENOMED est « Qualification et Promotion des Filières Viticoles dans les Aires Protégées MED, en valorisant les spécificités du territoire, en tirant parti du marché vert et en adoptant des innovations vertes. »

**Date de démarrage du projet OENOMED** : 17 novembre 2020

**Durée** : 36 mois

**Budget total du projet** : 2,790,000.39 €

**Contribution UE** : 2,511,000.35 € (90 %)

La CNSPBA-UTICA (Chambre Nationale Syndicale des Producteurs des Boissons Alcoolisées - Union Tunisienne des Industries, du Commerce et de l'Artisanat) est le chef de file de ce partenariat impliquant 12 partenaires dans quatre pays : France, Italie, Liban, Tunisie.

## 2- Objet du cahier des charges

Les MPME retenues après l'appel à candidature seront suivies par les partenaires professionnels avec des services de conseil qualité et un financement pour lancer des campagnes promotionnelles.

**L'objectif principal de cette mission**, est d'accompagner les entreprises (MPME) françaises bénéficiaires des subventions octroyées par le projet dans les deux secteurs héraultais retenus (Bassin de Thau, Minervois), sur les plans suivants :

- Mise en conformité de leur stratégie commerciale et marketing avec la stratégie commune aux 4 pays impliqués dans le projet (déclinaison des supports de communication, relations publiques, sollicitation des acheteurs, des prescripteurs et des relais d'opinion, etc)
- Développement de la notoriété de leurs vins labellisés « Oenomed » par tous moyens pertinents.

## 3- Résultats attendus

- **Suivi de la déclinaison française des supports de communication** et vérification de leur bonne utilisation par les MPME bénéficiaires. La stratégie commerciale et marketing de l'ensemble du projet est définie par la société A&A Porter Novelli (Beyrouth, Liban), sous la responsabilité du chef de file et du partenaire libanais Union Viticole du Liban.
- **RV B to B : Prise de RV commerciaux et relations presse**, qui devront avoir lieu pendant les salons Vinitaly (3-5/04/2023, Vérone) et London Wine Fair (15-17/05/2023, Londres), mais également en France, jusqu'en septembre 2023.



Il est attendu du(de la) consultant(e) qu'il(elle) fasse le déplacement à Vérone et à Londres également. Prévoir d'être disponible sur ces périodes.

#### **4- Durée de la mission**

Cette mission prendra fin le **30 septembre 2023**

#### **5- Profil requis**

Consultant en marketing / communication / stratégie commerciale spécialisé dans le conseil aux organisations du secteur agricole et / ou viti-vinicole, avec une expérience de 5 ans minimum dans ce secteur d'activité.

**N.B.1 : une formation OBLIGATOIRE pour les bénéficiaires des subventions en cascade et les consultants retenus aura lieu à Montpellier entre les 22 et 25 mars 2023, sur deux jours. Les dates définitives seront communiquées aux lauréats de cet appel d'offres en même temps que la notification d'attribution du marché. Merci de prévoir d'être disponible sur la période.**

N.B.2 : Le(la) consultant(e) retenu(e) devant accompagner les PME lauréates de l'Appel à Projets sur les salons Vinitaly et London Wine Fair, il(elle) devra se rendre disponible sur ces périodes également.

#### **6- Adresse et date limite de réponse :**

Les réponses à cet appel d'offres sont à adresser à :

SYNDICAT AOC LANGUEDOC  
Cendrine VIMONT  
Mas de Saporta - CS 30030  
34973 LATTES Cedex

Sous enveloppe sous deux formes : imprimée et numérique sur clé USB, au plus tard le 7 mars à 17h (la date de réception du mail faisant foi).  
(Voir tableau récapitulatif p. suivante)



Les questions par mail sont à adresser à :  
[c.vimont@languedoc-aoc.com](mailto:c.vimont@languedoc-aoc.com)

	DATE	HEURE
<b>1. Date limite pour demander des éclaircissements au syndicat AOC Languedoc</b>	2 mars 2023	15h (heure locale)
<b>2. Date limite de réponse aux questions des demandeurs</b>	3 mars 2023	17h (heure locale)
<b>3. Date limite d'envoi des candidatures</b>	7 mars 2023 –	17h
<b>4. Information aux demandeurs sur l'évaluation</b>	14 mars 2023	-
<b>5. Notification attribution</b>	14 mars 2023	-